



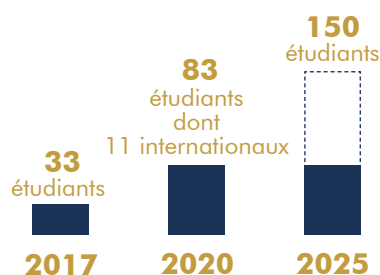
I E S M

EUROPE ET MÉDITERRANÉE
AIX-EN-PROVENCE

Des formations d'excellence menant à des carrières artistiques

L'IESM EN QUELQUES MOTS

- Un établissement d'enseignement supérieur de la musique du Ministère de la Culture soutenu par la Région Sud et les collectivités territoriales
- Le seul institut supérieur de musique installé en dessous de la ligne Toulouse - Lyon
- Un institut qui délivre des diplômes d'Etat contrôlés par le Ministère de la Culture
- Un centre de formation de jeunes artistes interprètes et de professeurs de conservatoire de haut niveau
- Situé au coeur d'Aix-en-Provence, ville d'Art et d'Histoire
- Dispense des cursus articulés avec Aix-Marseille Université, 1^{er} campus francophone du monde avec 80 000 étudiants




624
diplômés



LES VALEURS DE L'IESM

- **L'excellence et l'innovation** au service de la musique
- **Le suivi sur-mesure** de nos étudiants avec les meilleurs artistes internationaux
- **Une ouverture** sur la forte richesse interculturelle et méditerranéenne
- **Cap sur l'avenir** : 2026, installation de l'IESM dans un bâtiment neuf de 3500m²

QU'EST-CE QUE LE MÉCÉNAT ?

Il s'agit d'un don financier, en compétence, en nature au profit d'organismes et d'oeuvres d'intérêt général.

Qui peut recevoir les dons de votre entreprise ?



FAITES ENTRER LA MUSIQUE DANS VOTRE ENTREPRISE

SOUTENEZ L'IESM !

COMMENT VOUS ENGAGER À NOS CÔTÉS ?

Mécénat en nature : achetez un instrument de musique

Il existe dans le cadre de la loi certaines dispositions qui encadrent le mécénat d'oeuvres et d'artistes vivants, celles-ci ont été étendues aux instruments de musique. Il est donc possible pour les entreprises ou les particuliers d'investir dans les instruments de l'IESM et de pratiquer une déduction extra comptable correspondant à la valeur d'acquisition de l'instrument (article 238 bis - AB du CGI).

Tous les instruments donnent droit à une déduction pour l'entreprise, nous vous proposons une sélection dans un catalogue. Vous vous engagez à prêter l'instrument de votre choix à titre gratuit aux étudiants de l'IESM.

Objectif : acquisition de 15 instruments sur l'année 2022.

ASSOCIEZ-VOUS À NOS PROJETS

- **Participer** à l'agrandissement de l'IESM, doter notre établissement de matériel d'exception
- **Permettre** à nos étudiants de travailler dans les meilleures conditions de vie étudiante
- **Enrichir** la formation des jeunes talents de demain
- **Développer** l'éducation artistique musicale : créer et participer à la diffusion de concerts
- **Rayonner** à l'international, figurer parmi les meilleures formations supérieures

Fédérez vos collaborateurs et partenaires autour de votre engagement

VOS CONTREPARTIES

- **Des avantages sur-mesure**, organisation de concerts privés
- **Une grande visibilité** sur nos supports de communication
- **Un cadre fiscal avantageux**, conformément au champ d'application en vigueur
- **Des moments d'exception pour vous et vos collaborateurs**, invitations et avantages pour assister à nos concerts

2021: UN BILAN POSITIF

- **Une communication et une visibilité** de plus en plus importante suite aux actions menées : concerts, réseaux sociaux, presse, etc.
- **Un projet qui suscite l'intérêt et l'engagement des mécènes** car il défend des valeurs actuelles fortes: l'enseignement et la formation pour tous, l'insertion professionnelle des jeunes et la créativité
- **Acquisition de 9 instruments** pour une valeur de 125 000€

OBJECTIFS 2022



L'IESM poursuit :

- L'acquisition des instruments de musique de grande qualité pour ses étudiants en cursus
- La digitalisation de ses outils d'étude et son engagement pour l'accès de tous au spectacle vivant avec les nouvelles méthodes de diffusion

Pourquoi ?

- Nos formations nécessitent un apprentissage et une pratique de l'ensemble des instruments d'une même famille
- Nous souhaitons palier aux manques de moyens financiers de nos étudiants

Solutions :

- La constitution d'un parc instrumental mis à disposition de nos étudiants
- L'achat de logiciels et de matériels technologiques



L'IESM s'engage à soutenir le «Made in France» par l'achat d'instruments dans la filière d'excellence française de la facture instrumentale.



À QUI DOIS-JE M'ADRESSER ?

Votre contact
privilégié

Claire GINESTY
Chargée de mission entreprise et mécénat
claire.ginesty@iesm.fr
+33 6 72 66 35 66



380 Avenue W.A Mozart
13100 AIX-EN-PROVENCE

+33(0)4 42 60 43 40

contact@iesm.fr

www.iesm.fr